

L'identité en Basse-Côte-Nord francophone : un moteur de vitalité?

Laurie Guimond

Numéro 23-24, printemps–automne 2007

L'espace rural francophone : perspectives multi/interdisciplinaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005398ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005398ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guimond, L. (2007). L'identité en Basse-Côte-Nord francophone : un moteur de vitalité? *Francophonies d'Amérique*, (23-24), 203–230.
<https://doi.org/10.7202/1005398ar>

L'IDENTITÉ EN BASSE-CÔTE-NORD FRANCOPHONE : UN MOTEUR DE VITALITÉ?

Laurie Guimond
Université d'Ottawa

Plusieurs communautés francophones minoritaires du Canada rural, notamment les plus isolées, sont menacées par le déclin démographique, l'exode des jeunes, le vieillissement de la population, le manque de services, la perte d'activités économiques ainsi que l'anglicisation de leurs membres. Par conséquent, elles perdent de leur capacité à générer du développement économique et social. Elles sont confrontées aux réalités du monde rural, mais aussi aux défis que comporte la vie dans un environnement minoritaire sur les plans linguistique et culturel, voire social, économique et politique. Or, la plupart des communautés rurales minoritaires affichent une grande volonté de survie. Dans ce contexte, la forte appartenance de leurs membres au milieu de vie, ainsi que leurs rapports particuliers à l'espace (Kayser, 1989) constituent un puissant ressort de la vitalité communautaire.

En s'appuyant sur des données d'enquête recueillies auprès des francophones de deux villages de la Basse-Côte-Nord québécoise, soit Lourdes-de-Blanc-Sablon et Tête-à-la-Baleine, l'objet principal de cet article est de mieux comprendre l'identité comme facteur clé de la vitalité communautaire en milieu minoritaire isolé. En effet, ces villages font partie d'un archipel de communautés rurales isolées, situées à l'extrémité est de la province. Ils sont localisés plus près de Terre-Neuve-et-Labrador que du Québec méridional, et aucune route ne les relie à ce dernier. Pour les communautés francophones, cet isolement géographique est double, puisque la Basse-Côte-Nord est une région majoritairement anglophone. Cet article met en lumière combien ce double isolement configure l'identité des Bas-Côtiers francophones. Ainsi, il examinera à quel point l'imbrication de l'appartenance territoriale et de l'identité linguistique, accompagnée de la combinaison de facteurs structuraux, tels les capitaux démographique, économique, politique et culturel, évoqués entre autres par Rodrigue Landry et Réal Allard (1996), sont des ingrédients centraux de la vitalité communautaire en milieu minoritaire isolé.

Quelques pistes théoriques

En faisant référence à l'appartenance territoriale et à l'identité linguistique, nous proposons d'aborder la ruralité qui caractérise les communautés francophones de la Basse-Côte-Nord sous l'angle de la géographie sociale. Quatre concepts seront au cœur de notre analyse : l'identité, l'isolement, la minorité et la vitalité communautaire.

D'emblée, rappelons que l'identité peut être individuelle ou collective, mais que le « soi » demeure sa pierre angulaire. Puisque l'expérience personnelle découle des groupes d'appartenance et est alimentée par une dimension affective, émotionnelle, sociale et cognitive, le soi devient une structure essentiellement sociale et culturelle qui naît des interactions quotidiennes (Lipiansky, 1998). En raison de la forte mobilité qui enrichit leurs expériences sociales et spatiales, les individus ne s'identifient désormais plus qu'à un seul groupe social ou linguistique ou à un seul territoire (Di Méo et Buléon, 2005 : 45). Par conséquent, ces identités multiples ou métissées traduisent un « désir d'expansion, de continuité (dans le temps) et d'élargissement (dans l'espace comme dans le social) du sujet » (p. 46). Dans cet ordre d'idées, l'identité se manifeste dans les comportements des individus, dans leurs interactions avec leur environnement humain et physique et aussi dans la manière dont ils réagissent à ces comportements (Dorais, 2004). Celle-ci, ainsi construite, se façonne au gré des rapports que l'humain entretient avec les espaces qui l'entourent. Paul Claval insiste sur l'idée que l'espace

donne une coloration sentimentale très forte aux identités à fondement territorial – on dit encore géographique – et contribue, à titre subsidiaire, à confronter celles qui naissent de la communauté des origines, de la similarité des genres de vie ou des rôles, ou des convictions partagées (1993 : 155).

Dans le cas présenté ici, il est suggéré que l'appartenance territoriale et l'identité linguistique soient forgées au gré de l'isolement géographique et culturel de la région. L'isolement, ainsi que les bénéfices et les contraintes qui en découlent, a un impact certain sur les comportements et les représentations, et il est au cœur de la référence identitaire.

L'isolement, tel qu'étudié par la géographie, fait référence aux caractères physiques particuliers des milieux isolés, mais aussi à la culture propre qui les caractérise. Il a trait non seulement à l'éloignement géographique, à la dispersion spatiale, au manque d'infrastructures locales et de liens de communication avec l'extérieur dont souffrent les milieux isolés (Nutley, 1980; Stone, 1972), mais aussi aux attitudes et perceptions

des individus par rapport à leur isolement. Jean-François Staszak explique que, dans certains cas, l'isolement géographique physique n'a guère d'importance comparativement à l'isolement comme phénomène culturel, économique, politique et historique (1997 : 354). Les milieux isolés seraient en effet des lieux uniques sur le plan culturel, du fait même de leur isolement. Assurément, ces communautés, tout comme plusieurs communautés rurales, partagent une richesse incontestable, à savoir : une identité et une fierté rurale, des liens sociaux solides, ainsi qu'un sentiment d'appartenance et un rapport particulier à l'espace (Ependa Muteba Wa Lupandja, 2004 : 53).

Un important corpus scientifique s'est rattaché à la notion d'insularité pour mieux cerner les effets de l'isolement sur les peuples qui habitent ces milieux. Dans ses études de cas aux Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'en Martinique et en Guadeloupe, Serge Côté rappelle que « les insulaires développent souvent un fort sentiment d'appartenance à leur coin de terre et sont conscients de la distance sociale et culturelle qui les sépare des gens de l'extérieur » (1996 : 261). Cet attachement au terroir, à sa communauté, bref à son coin de pays, sert de point de référence dans toutes démarches entreprises par les insulaires (2000 : 70). Généralement, l'état d'isolement occasionne la protection de la culture locale, voire régionale, et une lenteur dans le phénomène d'acculturation au monde extérieur. Le milieu y agirait plus fortement qu'ailleurs sur la construction identitaire. Tel que le décrit Françoise Péron,

dans les îles, les liens tissés entre les groupes humains et les lieux sont plus denses, plus profonds que dans les autres milieux géographiques, car dans chacun de ces mondes délimités par la mer, et spécialement les petites îles, les hommes se sont forgés d'abord en fonction des ressources locales (1988 : 239).

Pour ces raisons, les populations des communautés isolées réclament une identité distincte. Dans certains de ces milieux, cette identité est teintée par la cohabitation de différents groupes culturels. Souvent, compte tenu de leur situation géographique, ces groupes culturels sont en état de dépendance mutuelle à cause des ressources locales limitées, dont les institutions. L'acculturation du groupe minoritaire s'y fera sentir davantage qu'ailleurs, alors que la minorité ne peut pas bénéficier aussi facilement d'apports extérieurs. Dans ce contexte, une forte référence identitaire à son milieu de vie et à sa culture constitue un atout indispensable au maintien et au développement des communautés minoritaires isolées.

La minorité est aussi un concept qui peut revêtir plusieurs sens, particulièrement en raison de l'effet de milieu qui agit sur elle. Différents critères peuvent servir de points de référence permettant d'identifier les milieux faisant partie des communautés minoritaires canadiennes en se basant notamment sur des données linguistiques, c'est-à-dire la langue maternelle, la langue principale parlée à la maison ou la première langue officielle parlée. Il faut toutefois retenir que celle-ci est souvent déterminée par les nombres et les pourcentages¹. La typologie élaborée par André Langlois et Anne Gilbert (2006), qui s'appuie sur le croisement entre la présence francophone (en nombres et en pourcentages) et une échelle géographique donnée (la localité ou la région), permet de constater l'effet de milieu sur les communautés minoritaires. Affichant une pluralité de localités dont le caractère varie du plus francophone au moins francophone, celle-ci montre la diversité des milieux minoritaires francophones du Canada. Alors qu'on peut être minoritaire à une échelle sans l'être à l'autre, les auteurs insistent pour dire que la minorité est également influencée par le rapport à la majorité. Par exemple, à l'échelle locale, une minorité peut représenter une majorité, tandis que dans une région ou un État, elle peut s'avérer une minorité. Ainsi, le milieu de la minorité doit être analysé selon plusieurs échelles spatiales : de la localité, en passant par la région, jusqu'à la province et au pays. Somme toute, deux éléments du milieu ont retenu l'attention des chercheurs sur la francophonie minoritaire : l'emplacement géographique marqué par les spécificités des relations des communautés entre elles (Denis, 1993) et la distribution, voire la concentration, des francophones dans l'espace (Bernard, 1991).

Les travaux traitant des minorités francophones au Canada se penchent surtout sur la situation des milieux localisés hors Québec. Cependant, malgré que les communautés minoritaires francophones québécoises se trouvent sous une juridiction provinciale francophone et qu'elles disposent d'une structure institutionnelle francophone, elles sont autant touchées par le fait minoritaire qui affecte la vitalité des communautés francophones canadiennes. Effectivement, si elles sont majoritaires à l'échelle provinciale, elles forment cependant une minorité à l'échelle régionale, voire locale dans certains milieux, dont la communauté francophone de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Ainsi, les communautés francophones minoritaires sont confrontées à des réalités qui font en sorte qu'elles ne bénéficient pas partout des mêmes conditions d'existence et ne se développent pas partout au même rythme. Plusieurs éléments entrent en ligne de compte dans leur vitalité communautaire, dont les caractéristiques démographiques et socioéconomiques, les assises institutionnelles ainsi que les relations

intergroupes. Ils ont été étudiés dans les textes pionniers de Howard Giles, Richard Y. Bourhis et Donald M. Taylor (1977) ainsi que dans diverses recherches qui s'en sont inspirées, entre autres, Wilfrid Denis (1993), Gilbert (2005) et Landry et ses collaborateurs (2005). Ces facteurs structurels, également nommés capitaux démographique, économique, politique et culturel par Landry et Allard (1996), sont plus fragiles en milieu minoritaire isolé en raison du non-renouvellement de la population, d'une économie souvent difficile et des ressources politiques et institutionnelles limitées. Les caractères individuels et la perception qu'ont les individus de leur langue et de la communauté à laquelle ils appartiennent s'avèrent également des éléments essentiels affectant la vitalité communautaire. La vitalité subjective pousse à dépasser les simples caractères de la communauté pour inclure des variables individuelles et des facteurs tels que les attitudes, les aspirations, les perceptions et les dispositifs relatifs à la langue et à la communauté (Allard et Landry, 1994; Bourhis, Giles et Rosenthal, 1981). Cette riche production scientifique a démontré le rôle central des identités et des appartenances dans la vitalité communautaire (Bernard, 1988; Gérin-Lajoie, 2003; Gilbert *et al.*, 2005; Harwood, Giles et Bourhis, 1994; Landry *et al.*, 2005; Lefebvre, 2006; O'Keefe, 1998; Prujiner, 1982). Ces propositions tentent de bien représenter la relation entre les facteurs structurels et l'identité en milieu minoritaire ainsi que les processus concourant à la construction identitaire chez les francophones. Elles reconnaissent que l'identité linguistique ne peut être dissociée des notions de culture, d'appartenance au groupe et de rapports avec la communauté. À partir de ces réflexions, cet article s'attardera à mieux cerner le rôle de l'identité dans la vitalité communautaire en milieu minoritaire isolé.

Présentation de la région à l'étude

L'isolement géographique

La Basse-Côte-Nord couvre un vaste territoire qui longe le littoral du golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est du Québec, tout en étant à la frontière du Labrador (voir la carte à l'annexe A). Ce territoire comporte 15 unités de peuplement, principalement anglophones, dispersées sur une distance de 450 kilomètres entre Natashquan et Blanc-Sablon. Au recensement de 2001, la population de la Basse-Côte-Nord était de 5 575 individus. L'isolement géographique distingue la Basse-Côte-Nord du reste du Québec du fait que ses villages sont enclavés pendant la majeure partie de l'année en raison de l'absence de lien routier permanent avec le Québec méridional. L'espace de vie prend donc des formes particulières

qui affectent le sens conféré tant à l'espace local qu'à l'espace régional élargi et aux milieux de vie plus lointains².

Les Bas-Côtiers des deux communautés étudiées entretiennent des relations terrestres très différentes avec les résidents des autres unités de peuplement qui les entourent. En effet, un tronçon de route relie Lourdes-de-Blanc-Sablon à quelques villages de la région, de part et d'autre de la frontière de Terre-Neuve-et-Labrador. Le traversier, localisé à Blanc-Sablon, à deux kilomètres de Lourdes-de-Blanc-Sablon, permet aux résidents, autant québécois que labradoriens, de faire la navette entre l'île de Terre-Neuve et la Basse-Côte-Nord. Ainsi, les Blanc-Sablonnais visitent régulièrement les villages anglophones de la Basse-Côte-Nord qui sont reliés par la route (c.-à-d. Brador, Middle Bay, Rivière-Saint-Paul, Vieux-Fort et Blanc-Sablon) et les villages du Labrador et de l'île de Terre-Neuve. Ils ont, de ce fait, des liens économiques étroits avec cette province, plus particulièrement avec la ville de Corner Brook (île de Terre-Neuve) qui, par son accessibilité, leur sert de centre régional de services³. Pour sa part, le village de Tête-à-la-Baleine est complètement isolé géographiquement. Aucune route terrestre ne relie cette communauté aux autres villages de la région, à l'exception de la route blanche, un sentier de motoneige balisé, habituellement praticable de décembre à avril. Compte tenu de leur situation géographique, les résidents de cet îlot sont davantage tournés vers la Côte-Nord et le Québec, et leur centre régional de services est situé à Sept-Îles. Ainsi, l'état de dispersion qui caractérise les communautés de la Basse-Côte-Nord entraîne une grande mobilité géographique qui affecte l'identité des Bas-Côtiers.

L'isolement culturel

Pour les Bas-Côtiers francophones, l'isolement géographique est doublé du fait de la forte majorité anglophone dans la région. Ces francophones sont essentiellement regroupés dans les municipalités de Blanc-Sablon et de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, qui englobent respectivement les localités de Lourdes-de-Blanc-Sablon, de Tête-à-la-Baleine et de La Romaine⁴. Sur le plan linguistique, les villages qui ont été retenus aux fins de l'étude sont très différents. La communauté de Lourdes-de-Blanc-Sablon est véritablement mixte, alors que les personnes de langue maternelle française représentent 49,4 p. 100 de la population totale et que 45 p. 100 des résidents ont l'anglais comme langue maternelle (tableau 1). Pour sa part, le village de Tête-à-la-Baleine est beaucoup plus homogène linguistiquement, alors que 74,5 p. 100 de la population recensée a le français comme langue maternelle et 8,5 p. 100, les deux langues officielles⁵.

Tableau 1
La diversité linguistique selon la langue maternelle sur le territoire de la Basse-Côte-Nord

| | Anglais | | Français | | Anglais et Français | | Autre | | Population totale | |
|-------------------------------------|--------------|-------------|------------|-------------|---------------------|------------|--------------|-------------|-------------------|--------------|
| | Nb | % | Nb | % | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Blanc-Sablon | 740 | 62,4 | 395 | 33,3 | 50 | 4,2 | 0 | 0,0 | 1 185 | 100,0 |
| <i>– Lourdes-de-Blanc-Sablon</i> | 360 | 45,0 | 395 | 49,4 | 45 | 5,6 | 0 | 0,0 | 800 | 100,0 |
| Bonne-Espérance | 810 | 94,7 | 15 | 1,8 | 0 | 0,0 | 30 | 3,5 | 855 | 100,0 |
| Saint-Augustin | 555 | 88,8 | 70 | 11,2 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 625 | 100,0 |
| Réserve montagnaise de Pakua Shipi | 0 | 0,0 | 10 | 4,3 | 0 | 0,0 | 220 | 95,7 | 230 | 100,0 |
| Gros-Mécatina | 520 | 90,4 | 35 | 6,1 | 20 | 3,5 | 0 | 0,0 | 575 | 100,0 |
| Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent | 770 | 66,1 | 380 | 32,6 | 15 | 1,3 | 0 | 0,0 | 1 165 | 100,0 |
| <i>– Tête-à-la-Baleine</i> | 40 | 17,0 | 175 | 74,5 | 20 | 8,5 | 0 | 0,0 | 235 | 100,0 |
| Réserve montagnaise de La Romaine | 0 | 0,0 | 40 | 4,3 | 0 | 0,0 | 900 | 95,7 | 940 | 100,0 |
| TOTAL | 3 395 | 69,9 | 945 | 17,0 | 85 | 1,5 | 1 150 | 20,6 | 5 575 | 100,0 |

Source :

Portrait des communautés de langue officielle du Canada, Statistique Canada (recensement de 2001), no 94F0040XCB et *Canadian Census Analyser* (Data Library Services, University of Toronto) pour les aires de diffusion de Lourdes-de-Blanc-Sablon et de Tête-à-la-Baleine. Compilation effectuée par l'auteur.

Les villages francophones de la Basse-Côte-Nord se distinguent toutefois des autres communautés minoritaires du Canada du fait qu'ils sont majoritaires linguistiquement à l'échelle provinciale. Ils sont desservis par des institutions provinciales et fédérales francophones et bénéficient de services en français pour tout ce qui a trait aux services gouvernementaux. Dans les communautés de Lourdes-de-Blanc-Sablon et de Tête-à-la-Baleine, ces institutions sont administrées en français et la langue de travail est habituellement le français. Par contre, à Lourdes-de-Blanc-Sablon, la plupart des institutions offrent des services bilingues, car elles desservent une importante population anglophone. Ce village agit comme le centre régional de services de la Basse-Côte-Nord, notamment en raison de la présence d'institutions centrales, dont le Centre de santé de la Basse-Côte-Nord (Blanc-Sablon), l'école M^{gr} Scheffer, le Centre

local de développement de la Basse-Côte-Nord, le Carrefour jeunesse-emploi de Duplessis, la Sûreté du Québec et le bureau local (saisonnier) de Protection de la faune du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Vraisemblablement, la concentration des institutions et des commerces à Lourdes-de-Blanc-Sablon en fait un endroit où circulent plusieurs anglophones de la région et du Labrador. En contrepartie, la communauté de Tête-à-la-Baleine accueille un minimum d'institutions qui ne génèrent que quelques emplois.

Une région vulnérable

Dans son ouvrage sur les régions périphériques du Québec, Clermont Dugas (1983) rappelle les handicaps de la distance, de la situation économique fragile ainsi que du dépeuplement qui affectent les régions rurales. Manifestement, le vieillissement de la population, la sous-scolarisation, l'accès limité au travail, la mobilité que nécessite le travail, le manque de services et les faibles revenus sont des problèmes typiques des régions périphériques. Les communautés francophones de la Basse-Côte-Nord n'y échappent pas.

Selon les données du recensement de 2001, les Bas-Côtiers francophones accusent une forte tendance au vieillissement, plus particulièrement les résidents de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent⁶, à laquelle appartient la localité de Tête-à-la-Baleine. Elle ne compte que 50 jeunes de 0 à 14 ans (12,3 p. 100), alors que le pourcentage de la population de 55 ans et plus atteint 23,5 p. 100. Cet écart intergénérationnel est moins marqué dans la municipalité de Blanc-Sablon, où 24,7 p. 100 de la population a entre 0 et 14 ans et où les personnes de 55 ans et plus ne constituent que 16,9 p. 100 de la population. La tranche d'âge de 35 à 54 ans représente sensiblement la même proportion dans les deux municipalités.

En plus d'être affectés par le vieillissement de la population, les francophones de la Basse-Côte-Nord sont sous-scolarisés. Une importante proportion de 74,3 p. 100 des Golfiens de langue maternelle française ont un niveau de scolarité inférieur à la 13^e année, tandis que 15,7 p. 100 d'entre eux ont fait des études collégiales et seulement 10 p. 100, des études universitaires. À Blanc-Sablon, les francophones sont moins touchés par la sous-scolarisation alors que 47,8 p. 100 des Blanc-Sablonnais n'ont pas dépassé la 13^e année. Par ailleurs, 34,3 p. 100 d'entre eux ont suivi un cours professionnel ou fait des études collégiales et 17,9 p. 100, des études universitaires.

En ce qui concerne l'activité chez les personnes de 15 ans et plus, une proportion de 72,7 p. 100 des Blanc-Sablonnais fait partie de la

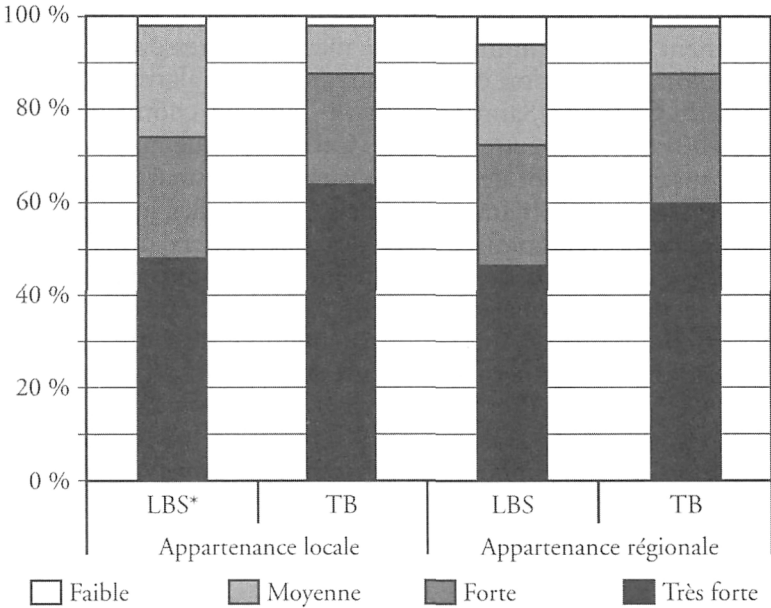
population active. Le taux d'activité est un peu moins élevé dans la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, atteignant 65,7 p. 100. Par contre, le chômage touche une proportion importante de Bas-Côtiers francophones, plus particulièrement les Golfiens, qui affichent un taux de 43,5 p. 100. Les francophones ne seraient donc pas très nombreux à participer au marché du travail, ce qui reflète le manque d'emplois locaux, le vieillissement de la communauté et le manque de ressources scolarisées. À Blanc-Sablon, la situation économique est moins alarmante que sur la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, le taux de chômage étant plus bas (13 p. 100) que dans cette dernière. Cela s'explique notamment par la présence d'institutions locales qui fournissent plusieurs emplois toute l'année, permettant aux Blanc-Sablonnais de travailler localement. Pour contrer le manque d'emplois locaux, les Bas-Côtiers utilisent diverses stratégies. Par exemple, ils s'exilent plusieurs mois pour travailler afin de pouvoir vivre dans leur village le reste de l'année. Même si la population de la Basse-Côte-Nord se caractérise par une grande vulnérabilité, cette mobilité saisonnière non permanente atteste leur fort attachement à leur région.

L'identification des francophones de la Basse-Côte-Nord

Une appartenance territoriale bien ancrée

L'appartenance locale et régionale des Bas-Côtiers est manifestement très profonde. Les participants⁷ à cette recherche ont indiqué, sur une échelle de un (très faible) à cinq (très fort), leur sentiment d'appartenance à leur communauté, soit Lourdes-de-Blanc-Sablon ou Tête-à-la-Baleine, le cas échéant, ainsi qu'à leur région (la Basse-Côte-Nord). La majorité d'entre eux, dans chacune des deux communautés, a une appartenance locale très forte, soit 48 p. 100 à Lourdes-de-Blanc-Sablon et 64 p. 100 à Tête-à-la-Baleine, ou forte : respectivement 26 et 24 p. 100 (figure 1). Ces pourcentages sont sensiblement les mêmes pour l'appartenance régionale, alors que près des trois quarts des répondants des deux communautés s'identifient très fortement ou fortement à la Basse-Côte-Nord. Cela démontre leur profonde appartenance à leurs espaces de vie quotidiens et à la région élargie.

Figure 1
L'appartenance locale et régionale des francophones
en Basse-Côte-Nord



*Afin de ne pas alourdir la présentation des données, LBS sert de diminutif pour Lourdes-de-Blanc-Sablon et TB pour Tête-à-la-Baleine.

Remarquons que 24 p. 100 des Blanc-Sablonnais interrogés ont une appartenance moyenne à leur communauté. Par contraste, à Tête-à-la-Baleine, cette proportion représente seulement 10 p. 100. La différence observée entre les deux communautés peut être attribuée au fait qu'à Lourdes-de-Blanc-Sablon, 30 p. 100 des individus qui ont répondu à notre questionnaire ne sont pas nés en Basse-Côte-Nord. La plupart d'entre eux sont venus s'installer dans ce village pour y travailler à titre de professionnels dans les institutions locales. À Tête-à-la-Baleine, seulement 14 p. 100 des interlocuteurs ne sont pas nés en Basse-Côte-Nord. Enfin, une minorité de Bas-Côtiers a dit avoir une appartenance faible à sa localité ou à la région et aucun participant n'a affirmé avoir une appartenance très faible à ces deux espaces de vie.

Les Bas-Côtiers francophones expriment cet enracinement local et régional en affirmant le désir de rester en Basse-Côte-Nord. Comme le souligne Dugas dans son étude sur la dispersion des communautés dans

l'est du Québec, la meilleure façon de connaître le degré d'enracinement des gens est de savoir s'ils accepteraient de déménager (1981 : 173). Bien que plusieurs participants pensent devoir partir un jour, leurs réponses traduisent une forte volonté de rester. En effet, 38 p. 100 des Blanc-Sablonnais et 30 p. 100 des répondants de Tête-à-la-Baleine étaient catégoriques dans leur choix de ne pas partir. Un fort sentiment d'appartenance se dégage de leurs commentaires : « Jamais je vais partir d'ici, à moins d'être forcé » (LBS-23) ou « La seule raison pourquoi je vais partir de Lourdes, c'est quand je vais mourir » (LBS-36).

Par ailleurs, une proportion non négligeable de Bas-Côtiers sont ambivalents face à la question du départ, soit 26 p. 100 à Lourdes-de-Blanc-Sablon et 40 p. 100 à Tête-à-la-Baleine. Plusieurs interlocuteurs croient devoir partir, non pas parce qu'ils le veulent, mais parce qu'ils n'auront pas d'autre choix. Une personne de Tête-à-la-Baleine nous confiait que

le village se vide tranquillement, c'est triste, mais les gens, surtout les jeunes, doivent partir. À chaque année, au moins une famille part et croyez-moi, ils partent avec regret. Il n'y a plus d'emplois ici, plus de jeunes à l'école, plus de bébés et même les personnes âgées partent pour se faire soigner. On est rendus à un moment critique, on ne peut plus perdre de gens. On a déjà été 650 à Tête-à-la-Baleine, maintenant, on est 225. Le village va finir par s'éteindre. Parti comme c'est là, je me demande si on doit s'attacher à un endroit comme ici pour nos vieux jours (TB-06).

À l'opposé, 36 p. 100 des Blanc-Sablonnais rencontrés envisagent de partir un jour, une proportion qui atteint 24,4 p. 100 des participants de Tête-à-la-Baleine. Les raisons de départ mentionnées font état de la fragilité de leur milieu : une économie difficile, un exode des jeunes et moins jeunes et le manque de services publics.

Effectivement, la première raison pour laquelle ils quitteraient leur village est liée aux conditions économiques difficiles de leur communauté. À Lourdes-de-Blanc-Sablon, 22 p. 100 des participants ont identifié ce motif de départ alors qu'à Tête-à-la-Baleine, 20 p. 100 des répondants ont signalé cette raison. Pour plusieurs, il est très difficile de détenir un emploi qui permet de rester en Basse-Côte-Nord. La faiblesse du secteur tertiaire témoigne également de l'état économique de ces villages, surtout à Tête-à-la-Baleine où il n'y a ni restaurant ni magasin de vêtements, et aucune quincaillerie. Aujourd'hui, on y retrouve seulement deux petites épiceries, dont une sert de magasin général, contrairement aux quatre

magasins généraux qui étaient en place il y a à peine 10 ans (TB-33). Près des deux tiers (60,2 p. 100) des participants de Tête-à-la-Baleine croient que la situation économique de leur communauté s'est détériorée depuis 10 ans. Cette constatation, moins évidente chez les Blanc-Sablonnais, rejoint toutefois 40,4 p. 100 des interlocuteurs. Ces derniers sont privilégiés par la présence d'institutions locales qui génèrent plusieurs emplois. Un participant de Lourdes-de-Blanc-Sablou allait même jusqu'à dire que

sans le centre de santé ici, Lourdes serait en voie de disparition, comme les autres villages de la Basse-Côte-Nord. Le centre de santé, c'est le plus gros employeur ici, et comme les pêches diminuent constamment, son rôle devient de plus en plus important (LBS-5)⁸.

À l'échelle locale, on voit des initiatives, comme un projet de développement touristique pour accueillir, lors de leur court passage dans le village, les touristes qui visitent les villages de la Basse-Côte-Nord desservis par le bateau. On note également un projet de radio communautaire à Tête-à-la-Baleine, de même que des tentatives d'exporter la chicouté (une mûre de couleur ambre jaune qui ressemble à une framboise mais qui pousse tout près du sol, près des tourbières) à Lourdes-de-Blanc-Sablou. Pour l'instant, ces projets permettent de générer quelques emplois locaux, mais le développement économique de la région demeure une préoccupation centrale pour les Bas-Côtiers.

Leur deuxième motif de migration provient de l'absence de proches qui vivent désormais à l'extérieur de la Basse-Côte-Nord. Cette opinion est exprimée par 18 p. 100 des participants à Lourdes-de-Blanc-Sablou et 20 p. 100 à Tête-à-la-Baleine. Ils souhaitent se rapprocher des leurs qui ont dû quitter la Basse-Côte-Nord. Par exemple, bon nombre de répondants ont partagé le désir d'aller rejoindre leurs enfants ou leurs petits-enfants, lesquels vivent désormais à l'extérieur de la région. Certains parents de Tête-à-la-Baleine nous ont manifesté leur crainte de voir partir leurs enfants qui fréquentent l'école Gabriel-Dionne et qui doivent, dès leur troisième année au secondaire, quitter le nid familial afin de pouvoir terminer leurs études secondaires hors de leur village.

Cela rejoint la troisième raison de départ évoquée, qui attire l'attention sur le manque de services locaux, notamment en soins médicaux spécialisés, et déplore l'absence d'un centre pour aînés, ou l'absence escomptée de classes aux niveaux secondaire et postsecondaire. Le manque de services touche particulièrement les citoyens de Tête-à-la-Baleine, dont 28 p. 100 ont souligné ce motif de départ, contre seulement 4 p. 100 à Lourdes-de-Blanc-Sablou.

Bien que les conditions de départ identifiées (économie, liens forts ailleurs et le manque de services locaux) découlent de l'isolement géographique, celui-ci n'est pas perçu, par les participants, comme un problème en soi. D'après leurs commentaires, les Bas-Côtiers souffrent peu de l'isolement géographique, sauf lorsqu'il s'agit de s'approvisionner ou de sortir de leur milieu en raison des coûts exorbitants du transport. Au contraire, selon eux, l'isolement fait de la Basse-Côte-Nord un lieu de vie unique, voire « magique » (TB-46). « C'est l'isolement qui fait la beauté de notre chez-nous » (TB-34). Leur *insularisme*⁹ occupe certes une grande place dans leur appartenance territoriale. Dans une recherche sur l'insularité et les formes d'attache aux lieux en Bretagne, Françoise Péron explique que

les nouvelles générations d'insulaires sont d'autant plus à la recherche d'une identité forte qu'ils savent qu'ils seront tôt ou tard, directement ou indirectement, projetés vers le monde extérieur. Ils réactivent donc l'image de leur territoire insulaire pour se définir par rapport à lui (1992 : 32).

En contrepartie, la perception de l'isolement et de ses conséquences se mesure aussi à la volonté d'avoir une route qui relie les communautés de la Basse-Côte-Nord au reste du Québec. En effet, la majorité revendique la route¹⁰, surtout dans l'espoir de favoriser le développement régional, et afin de faciliter l'approvisionnement et les déplacements. Dans ces conditions, elle devient un enjeu majeur pour aider à rehausser l'économie locale et contrer l'exode des Bas-Côtiers, ou au moins pour faciliter leur retour, temporaire ou non. Le désir d'obtenir cette route indique un point de rupture chez les Bas-Côtiers, qui les oblige à prendre conscience de leur isolement. Cela témoigne de la complexité de la question de la route et de la perception de l'isolement. Certains Bas-Côtiers sont déchirés lorsqu'ils expliquent à quel point la présence d'un lien routier les rattachant au reste du Québec changerait le cachet de leur communauté :

Je veux la route, mais seulement parce que nous n'avons pas le choix de l'avoir. C'est une nécessité. Si on a la route, on perdra notre liberté. Par exemple, comme il y aura plus de visiteurs, on devra assurer nos biens et barrer nos portes. Avec la route, notre petit paradis ne sera plus le même (TB-34).

Si elle existait, la route détruirait la Basse-Côte-Nord et la magie de nos petits villages. La Basse-Côte-Nord perdrait son identité, qui est son isolement (TB-46).

L'identité francophone en Basse-Côte-Nord

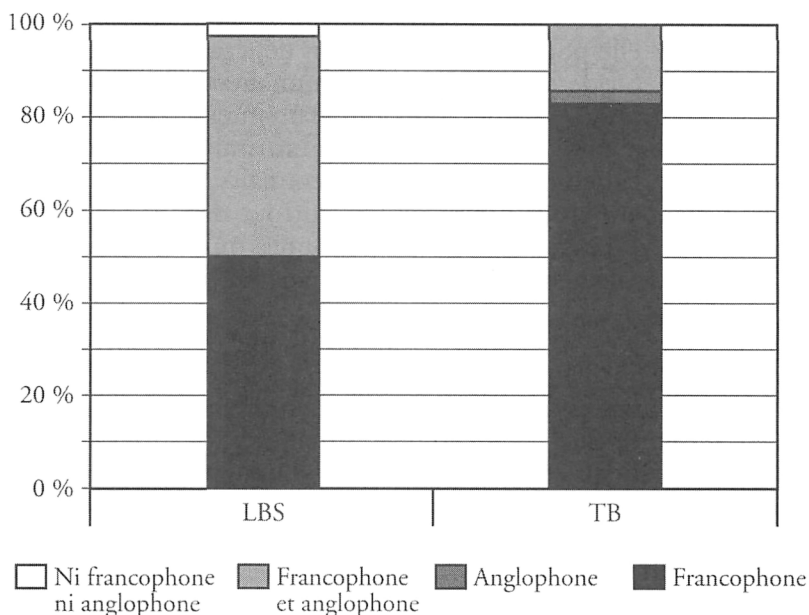
Les communautés francophones de l'Amérique sont dispersées sur le continent, où elles ont développé une identité locale forte (Cardinal, 1994 : 72). Le petit foyer de francophones présents en Basse-Côte-Nord fait partie de cet « archipel » identitaire francophone (Louder, Trépanier et Waddell, 1994; Louder et Waddell, 1983). Afin d'éclairer la façon des Bas-Côtiers de se définir culturellement, nous leur avons demandé si, personnellement, ils s'identifiaient davantage comme francophones, anglophones, francophones et anglophones, ou ni l'un ni l'autre. À Tête-à-la-Baleine, une forte majorité (84 p. 100) d'interlocuteurs a dit avoir une identité francophone, contre seulement 14 p. 100 une identité francophone et anglophone (figure 2). L'identité anglophone est quasi absente alors qu'une seule personne de Tête-à-la-Baleine s'identifie comme anglophone uniquement. Cette appartenance culturelle est reflétée dans les propos d'une répondante de Tête-à-la-Baleine :

Ici, on se compare souvent au village gaulois. À Tête-à-la-Baleine, on veut garder notre spécificité. On est différents des autres gens de la Côte. Sur la Côte, on est une minorité dans un bassin d'anglophones. Nous, on fête la Saint-Jean; dans les villages anglophones, ils fêtent la fête du Canada (TB-01).

Sur le plan linguistique, les francophones de Lourdes-de-Blanc-Sablon ont une identité moins homogène que ceux de Tête-à-la-Baleine. En effet, si 50 p. 100 des Blanc-Sablonnais ont déclaré avoir une identité francophone, 46 p. 100 d'entre eux s'identifient comme francophones et anglophones, alors que 4 p. 100 ne se définissent ni par l'une ni par l'autre des identités énumérées. Leur autodéfinition est certes influencée par leur milieu de vie, qui est mixte linguistiquement, ainsi que par leur cohabitation avec les anglophones de leur village et des communautés avoisinantes. Cette dynamique locale se traduit également par un certain effet frontalier de la proximité avec Terre-Neuve-et-Labrador, qui ressort du discours de ce participant :

À Lourdes, les gens sont assis entre deux chaises : ils sont du Québec, mais ils fréquentent beaucoup Terre-Neuve-et-Labrador et, souvent, ils y trouvent des conjoints anglophones. Malgré tout, ils tiennent à être francophones et Québécois (LBS-19).

Figure 2
L'identité des francophones en Basse-Côte-Nord



Près de la moitié d'entre eux (46 p. 100) ont une identité « bilingue »¹¹. Cela suscite certaines questions quant à l'appartenance à la communauté francophone. À la lumière de ces résultats, on se demande même si le métissage identitaire serait une première étape menant à l'assimilation à la culture anglaise.

En reprenant l'idée de Roger Bernard, pour qui la biculturalisation des francophones entraîne un processus d'acculturation française et d'assimilation à la culture anglaise (1997, 1998), on retient l'hypothèse de répétition du phénomène à Lourdes-de-Blanc-Sablon. En fait, la dualité culturelle, à laquelle s'identifie près de la moitié des interlocuteurs de ce village, serait un signe de l'effritement de la communauté. Cette appartenance double découle en partie d'un phénomène de bilinguisation présent au sein de la communauté. En effet, les pratiques linguistiques des Blanc-Sablonnais montrent que l'usage de la langue française demeure, la plupart du temps, restreint à leur sphère privée. Dans l'espace public, les interactions en français sont d'ailleurs plus rares, à l'exception du milieu de travail. L'utilisation fréquente de l'anglais dans divers contextes de la vie d'échanges laisse présager un certain phénomène d'anglicisation à Lourdes-de-Blanc-Sablon. À remarquer également que, dans cette

communauté, le français est beaucoup moins utilisé qu'à Tête-à-la-Baleine dans tous les domaines de la vie d'échanges, ce qui montre l'effet qu'exerce le milieu sur les pratiques linguistiques (Guimond, 2006). À quelques nuances près, on pourrait qualifier cette bilinguisation de soustractive, car elle pourrait entraîner « un dépérissement du sentiment d'appartenance, ou de la conscience communautaire » et une relégation de la langue française « vers des fonctions restreintes » (Bernard, 1997). À l'instar de plusieurs communautés minoritaires canadiennes, le bilinguisme est d'autant plus valorisé. La connaissance du français et de l'anglais devient un atout indispensable, surtout dans les régions où les emplois locaux se raréfient. Pour les personnes qui s'identifient comme bilingues, principalement les Blanc-Sablonnais, on peut supposer que

la relation avec la collectivité francophone est positive, mais *segmentaire* ou « situationnelle ». Elle ne concerne qu'une partie de leur identité et de leur vie sociale. Leur identité francophone n'est ressentie que dans certaines situations (par exemple lors d'un événement communautaire ou d'une prise de position antifrancophone par un groupe quelconque). Leur vie comme francophone est restreinte à certains contextes sociaux, par exemple la famille ou l'école [...] (Breton, 1994 : 66).

Dans ses travaux sur les modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires, Raymond Breton évoque trois types de relations que les francophones peuvent entretenir avec la collectivité francophone (1994). L'auteur spécifie « que celle-ci peut être construite sur une base pragmatique ou utilitaire, qu'elle peut être basée sur la perception d'une interdépendance et qu'elle peut être fondée sur le sentiment de partager un héritage culturel distinct. Dans chaque cas, il s'agit d'un spectre allant du négatif au positif » (1994 : 61). Dans cette analyse, les francophones peuvent être situés sur ce continuum de types de relations avec la francophonie. Pour les Bas-Côtiers qui s'identifient comme francophones uniquement, le bien-être de la langue et de la culture françaises semble important. À côté de ces francophones plus affirmés, on en retrouve qui ont une appartenance simultanée aux mondes francophone et anglophone de la Basse-Côte-Nord. Cela s'explique notamment par leurs racines familiales et la langue de leur conjoint. On y retrouve en effet une proportion considérable d'unions conjugales et de mariages exogames alors que 47,2 p. 100 des Blanc-Sablonnais interrogés ont des conjoints de langue maternelle anglaise. Ce phénomène est inévitable, compte tenu de la petitesse de la population totale et de la population francophone. Les mariages exogames entre francophones et anglophones et entre Terre-

Neuviens et Québécois font partie de la réalité régionale depuis fort longtemps¹². Ce groupe de francophones peut s'insérer dans les trois types de relations évoqués par Raymond Breton (1994). Par contre, on pourrait croire qu'une plus forte proportion tend à considérer la langue française comme un outil qui s'avère indispensable à la vie en Basse-Côte-Nord, compte tenu des liens étroits avec les deux communautés (francophone et anglophone). La relation qu'entretiennent les francophones qui se considèrent comme bilingues peut révéler « la perception d'une interdépendance » (Breton, 1994 : 61).

Qu'on soit à Lourdes-de-Blanc-Sablou ou à Tête-à-la-Baleine, le maintien de la francophonie est favorisé par la structure institutionnelle, le capital politique et le capital culturel dont les communautés francophones de la Basse-Côte-Nord disposent. Par exemple, les emplois dans les diverses institutions locales doivent être comblés par des personnes qui comprennent et parlent le français. En l'occurrence, la conscience culturelle est liée à une situation sociale particulière qui découle du vécu au sein de la communauté et à l'échelle de la région et de la province. L'avenir des communautés francophones est fortement lié au capital politique qui découle du degré de participation des membres de la communauté au pouvoir décisionnel et de l'intervention des pouvoirs publics à différents échelons (Landry, 1994). La Basse-Côte-Nord étant une région peu peuplée et en marge de la province, cela a des répercussions sur le plan politique. Plusieurs participants nous ont souligné que leur région était oubliée par les gouvernements, autant à l'échelle provinciale que fédérale. De plus, la diversification culturelle et l'isolement des villages constituent des entraves à la cohésion régionale et à l'organisation de la revendication face à Québec ou à Ottawa. Les gens ont alors tendance à se refermer sur eux-mêmes et à être encore plus protectionnistes. Un Bas-Côtier s'exprime ainsi à ce propos :

Au niveau régional, il n'y a pas de consensus, de solidarité. La solidarité arrête au niveau local. Les gens ne s'entendent pas sur les mêmes choses. Ils regardent à court terme, selon leurs propres intérêts. Quand tu luttas pour la survie, chacun veut une part du gâteau, ça fait que les gens ne travaillent pas ensemble. Ils ne pensent pas en terme [*sic*] de Basse-Côte-Nord, ils pensent en terme [*sic*] de villages et d'individus (TB-49).

Par ailleurs, vu l'importance des ressources, des lieux et des institutions qui constituent des agents de transmission de la culture et dont le rôle a trait à l'échange d'informations, le capital culturel s'avère indispensable au bon fonctionnement des communautés minoritaires¹³ (Landry, 1994).

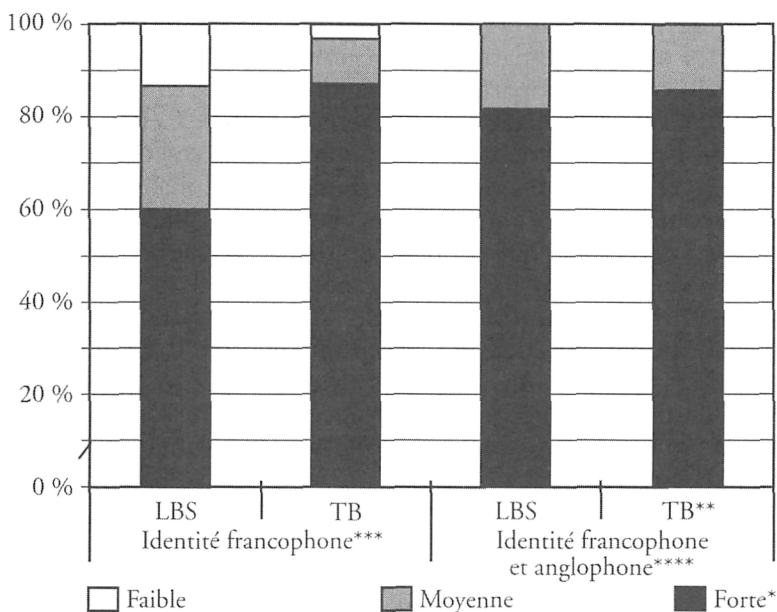
Ces institutions doivent être des lieux de culture française qui véhiculent des valeurs de solidarité culturelle et d'appartenance communautaire (Bernard, 1997 et 1998). À cet égard, la baisse radicale du nombre d'élèves inscrits à l'école Gabriel-Dionne de Tête-à-la-Baleine est inquiétante si l'on veut maintenir l'école ouverte. En contrepartie, à Lourdes-de-Blanc-Sablou, des répondants ont déploré l'anglicisation de plusieurs institutions, notamment de l'école M^{re} Scheffer, à cause de la présence de plusieurs élèves des communautés anglophones avoisinantes.

La diversité des profils d'appartenance des Bas-Côtiers

Le vécu des francophones de la Basse-Côte-Nord est teinté par l'isolement, qui est à la fois géographique et culturel. L'isolement a une connotation sentimentale qui découle des relations de voisinage, des solidarités diverses qui se manifestent au quotidien comme dans la perception, ainsi que de l'organisation générale du territoire. « Sans que les habitants en aient forcément pleine conscience », pour reprendre les termes de Gabriel Wackermann (2002 : 38), les Bas-Côtiers francophones ont une appartenance à deux collectivités, celle de la Basse-Côte-Nord et celle de la francophonie. Il reste à savoir comment l'appartenance territoriale et l'identité linguistique se combinent tout en étant des facteurs de vitalité des communautés francophones de cette région. Dans le but de dégager les profils d'appartenance des Bas-Côtiers, mettons en relation l'appartenance territoriale et l'identité linguistique.

Les résultats du croisement permettent de relever (figure 3) trois différents profils de Bas-Côtiers francophones. Le premier rejoint les individus qui ont une appartenance régionale très forte tout en s'identifiant aux deux groupes linguistiques, soit 82,6 p. 100 à Lourdes-de-Blanc-Sablou (19 cas) et 85,7 p. 100 à Tête-à-la-Baleine (c.-à-d. seulement six cas). On pourrait nommer ce groupe les *Coasters*, puisque les personnes de la Basse-Côte-Nord sont communément appelées ainsi. Cette expression a été choisie pour sa double connotation. Premièrement, elle indique que cette région est majoritairement anglophone; deuxièmement, elle rappelle la forte appartenance régionale de ses habitants. L'identité biculturelle des *Coasters* pourrait être un signe du transfert linguistique et culturel vers la majorité. Leur fort sentiment d'appartenance à la région peut laisser croire qu'ils se définissent comme des *Coasters* avant de se considérer uniquement comme des francophones. Cette double identité pourrait être un facteur fragilisant la vitalité communautaire au sein de la collectivité francophone, surtout chez les Blanc-Sablonnais.

Figure 3
L'appartenance régionale, selon l'identité linguistique



* L'appartenance régionale forte regroupe également l'appartenance très forte.

** Seulement sept personnes font partie de cette catégorie.

*** Chi carré significatif entre 2,5 p. 100 et 1 p. 100.

**** Chi carré non significatif.

Le deuxième profil de francophones fait référence aux individus qui s'identifient comme francophones uniquement et qui ont une appartenance régionale forte. À Lourdes-de-Blanc-Sablon, ce profil comprend 60 p. 100 des interlocuteurs qui s'identifient comme francophones. À Tête-à-la-Baleine, presque toutes les personnes interrogées qui ont une identité uniquement francophone ont une appartenance régionale forte, leur proportion représentant 88,1 p. 100. On pourrait supposer que les Bas-Côtiers appartenant à ce profil ressentent moins fortement les conséquences de la minorisation. C'est d'autant plus vrai à Tête-à-la-Baleine, où les francophones font partie d'une majorité à l'échelle locale. Culturellement, les individus correspondant à ce profil sont à la fois des *Coasters* et des francophones.

Le dernier profil de francophones fait foi des différences culturelles qui distinguent les deux communautés étudiées et montre un certain effet de

milieu, Lourdes-de-Blanc-Sablon accueillant à la fois une population francophone et anglophone et Tête-à-la-Baleine étant plus homogène culturellement. En effet, on constate qu'à Lourdes-de-Blanc-Sablon, 40 p. 100 des répondants qui se définissent uniquement comme francophones ont une appartenance régionale faible ou moyenne, alors que les autres ont une appartenance régionale forte, comparativement à 11,9 p. 100 à Tête-à-la-Baleine (seulement cinq cas). Cela laisse présager que la place prise par l'identité francophone chez ces derniers est plus grande que celle prise par leur appartenance régionale, bref par leur appartenance de *Coaster*. Sont-ils alors plus susceptibles de participer à l'épanouissement et au développement de la langue et de la culture françaises? S'investiront-ils et s'engageront-ils dans divers projets favorisant la francophonie régionale sur les plans institutionnel, économique, politique, culturel et communautaire? Il est d'autant plus intéressant de constater que 36 p. 100 des individus associés à ce profil sont nés ailleurs au Québec. Pour les francophones nés à l'extérieur de la Basse-Côte-Nord, l'identité francophone serait davantage affirmée que l'appartenance régionale¹⁴.

Synthèse et conclusion

L'isolement représente donc un contexte de vie qui, de toute évidence, influence la vitalité communautaire. Incontestablement, les Bas-Côtiers francophones sont très enracinés dans leur communauté et leur région, malgré les difficultés qu'éprouve leur milieu. Une très grande proportion d'entre eux partage un fort sentiment d'appartenance à leur région, vraisemblablement lié à l'isolement. Vu leurs déplacements et les moyens de communication qui les unissent à l'extérieur, l'isolement des francophones de la Basse-Côte-Nord est peu considéré comme un obstacle à leur communauté; on le considère plutôt comme une caractéristique unique du milieu où ils vivent. Pour reprendre les termes de Serge Côté, « en milieu insulaire, les habitants sont plus facilement conscients qu'ailleurs de la spécificité de leurs habitudes de vie, de la fragilité de leur environnement et de l'impact des migrations qui touchent leurs populations » (2000 : 69). Dès leur jeune âge, les Bas-Côtiers ont été habitués aux conséquences de l'isolement : partir pour étudier, s'exiler pour travailler ou, même, partir pour mettre un enfant au monde. Leurs expériences dans le monde extérieur renforcent leur enracinement et font de l'isolement une partie intégrante de leur vie, tel que le décrit cette personne : « On est venu au monde ici et on veut rester chez nous. C'est ça qu'on connaît, nous autres. Quand je passais six mois à l'extérieur, j'étais toujours heureux de revenir chez moi » (TB-07). Ainsi, les

caractéristiques propres à l'isolement sont bonifiées, appréciées davantage. Cet enracinement à son milieu et à sa collectivité et le sentiment d'appartenance qui en émane représentent sans doute des ingrédients de la vitalité (Côté, 2000; Jean, 1997; Kayser, 1989).

Trois profils de francophones ont été présentés dans cet article, soit les *Coasters* qui se disent bilingues, les francophones qui ont une appartenance régionale forte (ils sont à la fois francophones et *Coasters*) et les francophones qui se définissent comme des francophones et qui semblent moins s'identifier à la Basse-Côte-Nord. Ceux-ci portent à se questionner sur la conciliation appartenance territoriale-identité linguistique comme élément porteur de vitalité : quel est l'effet sur la vitalité de la rupture entre la cohésion régionale et la cohésion culturelle? Alors que l'appartenance territoriale est affirmée par la majorité des Bas-Côtiers interrogés, l'identité francophone semble plus mitigée, surtout à Lourdes-de-Blanc-Sablon. On voit que ces deux dimensions se combinent premièrement chez certains des répondants de Lourdes-de-Blanc-Sablon (60 p. 100) qui s'identifient comme des francophones uniquement et chez la majeure partie des francophones de Tête-à-la-Baleine (88,1 p. 100). Par contre, cette dernière éprouve des difficultés économiques, démographiques et institutionnelles majeures, de même que des difficultés structurelles qui remettent en question la survie du milieu. On peut aussi présumer que l'appartenance régionale et culturelle est conciliée chez les individus qui s'identifient comme bilingues. On ne sait cependant pas la place qu'occupe leur identité francophone au sein de leur identité biculturelle.

Cette dislocation, voire cette non-réconciliation des appartenances, montre avant tout les défis liés au contexte de vie d'un groupe minoritaire en milieu isolé, surtout lorsque les francophones sont minoritaires à l'échelle locale. L'isolement culturel des francophones de Lourdes-de-Blanc-Sablon ainsi que la proximité de la majorité en font un milieu plus fragilisé par le fait minoritaire que chez leurs concitoyens de Tête-à-la-Baleine. En contrepartie, tout porte à croire que l'isolement géographique peut également contribuer au maintien et au développement de la langue et de la culture françaises, car il peut faire en sorte que celles-ci évoluent distinctement, étant peu soumises à l'influence extérieure. *L'isolat*¹⁵ francophone de Tête-à-la-Baleine le démontre. Cette résistance à l'impact de la culture environnante s'explique, dans une large mesure, par les mécanismes de fermeture et d'autosuffisance mis en place pour conserver une identité propre, comme le signale l'étude d'André Lepage et de ses collègues, Pierre Pleau et Marc-Adélar Tremblay, sur les changements dans l'organisation économique et sociale à Tête-à-la-Baleine (1968 : 5).

Sommairement, cet article montre que l'appartenance est fortement liée à l'isolement et l'identité linguistique est modelée, entre autres, par le fait que la Basse-Côte-Nord est une région anglophone. À l'heure actuelle, les villages francophones de la Basse-Côte-Nord subissent de grandes transformations qui détermineront leur sort dans un avenir rapproché. Pour conclure, nous laissons une personne de Tête-à-la-Baleine s'exprimer à ce propos:

Il faut convaincre les gens qui ont au moins trois enfants de déménager à Tête-à-la-Baleine! Il faut au moins garder notre école ici. Nous, on veut que notre village survive mais on est bien conscients que la population diminue. À chaque année il y a au moins un jeune couple ou une personne âgée qui quitte Tête-à-la-Baleine, soit pour travailler, soit pour déménager dans un centre pour personnes âgées. Tu vois, ça devient une bataille que de rester ici, ça ne devient plus un choix. Les gens partent à cause qu'ils sont découragés de lutter. Ça nous fait mal au cœur de les voir partir et surtout de voir qu'il n'y a personne pour remplacer les maisons vides. On ne veut pas terminer comme Aylmer Sound¹⁶. Tu sais, quand tu as une toux, tu la soignes en te débrouillant avec tout ce que tu peux. Les remèdes temporaires font leur temps. Au bout d'un certain temps, ça se change en méningite. À Tête-à-la-Baleine, ça fait 30 ans qu'on soigne la toux. Je dirais qu'on est en pleine méningite. Maintenant, on ne sait quoi faire pour se soigner [...] (TB-34).

Remerciements

Laurie Guimond remercie sincèrement Anne Gilbert et Marie-Linda Lord de leurs conseils judicieux. Elle tient également à souligner l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF).

NOTES

1. Pour une explication des forces et des faiblesses de ces indicateurs, se référer à Langlois et Gilbert (2006).
2. Pour de plus amples informations, voir Guimond (2006).
3. De Blanc-Sablon, la ville de Corner Brook est accessible en traversier. C'est un voyage d'environ une heure entre la Basse-Côte-Nord et l'île de Terre-Neuve, via le détroit de Belle-Isle. Ensuite, en couvrant une distance d'environ 370 kilomètres sur l'île de Terre-Neuve, les gens ont la possibilité de conduire leur véhicule jusqu'à Corner Brook. En raison des frais de transport aérien exorbitants, il est donc plus économique d'aller dans cette ville que de se rendre à Sept-Îles.
4. Les communautés sélectionnées pour l'analyse sont Lourdes-de-Blanc-Sablon et Tête-à-la-Baleine. Nous ne tenons pas compte du village de La Romaine, car sa situation est particulière. Cette petite communauté d'environ 70 personnes de langue maternelle française est adjacente à la réserve montagnaise du même nom qui compte plus de 900 habitants.
5. Il est important de réitérer que ces pourcentages sont basés sur la langue maternelle, non sur la première langue officielle parlée. Il est surprenant de constater que 17 p. 100 des francophones de Tête-à-la-Baleine sont de langue maternelle anglaise. Cependant, plusieurs participants ont précisé que les anglophones qui sont venus s'installer à Tête-à-la-Baleine parlent davantage le français aujourd'hui, du moins dans la sphère publique.
6. Le recensement de 2001 regroupe les données de la population selon les subdivisions du recensement. Comme plusieurs unités de peuplement de la Basse-Côte-Nord ont été fusionnées, le portrait socioéconomique des personnes de langue maternelle française est présenté à l'échelle des municipalités. Tel qu'indiqué dans le tableau 1, les Bas-Côtiers ayant le français comme langue maternelle vivent principalement dans les communautés de Tête-à-la-Baleine (municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent) et de Lourdes-de-Blanc-Sablon (municipalité de Blanc-Sablon).
7. Ces données sont les résultats d'une enquête par questionnaires administrés en face-à-face auprès d'un échantillon de 100 personnes réparties également à Lourdes-de-Blanc-Sablon et à Tête-à-la-Baleine. Ce nombre représente respectivement 11,4 p. 100 et 25,7 p. 100 de la population francophone totale des deux communautés (français, et français et anglais langues maternelles), ce qui reflète bien la diversité des réalités vécues par les résidents des deux communautés. Les critères de sélection étaient les suivants : autodéfinition comme francophone ou français langue maternelle ou première langue officielle parlée. Si les individus sollicités répondaient à au moins un de ces critères de sélection, ils étaient retenus. À noter que ce travail de terrain a été réalisé à l'automne 2004.

8. En 2004, 269 employés à temps complet et à temps partiel travaillent au centre de santé. Ce nombre est très élevé, surtout que la population totale de Lourdes-de-Blanc-Sablon compte 800 personnes (voir tableau 1).
9. *L'insularisme* fait référence au désir des insulaires de conserver leurs spécificités pour mieux affirmer leur identité culturelle (Brunet, Ferras et Théry, 1993 : 281; Péron, 2005 : 432).
10. Délibérément, nous n'avons pas posé de question sur l'absence de la route, un sujet délicat en Basse-Côte-Nord. Toutefois, lorsque les participants faisaient des commentaires sur la route, ceux-ci étaient notés. Les deux tiers de la totalité des répondants, soit 66 personnes sur 100, ont fait, à un moment ou un autre de notre entretien, un commentaire favorable à la construction de la route qui les relierait au reste du Québec.
11. Dans cette analyse, l'identité bilingue fait référence à l'identification comme francophone et anglophone à la fois.
12. Pour un retour historique sur l'évolution de la nuptialité en Basse-Côte-Nord, voir Remiggi (1975).
13. Le projet de développement culturel de la Basse-Côte-Nord réalisé par le gouvernement du Québec au début des années 80 en est un exemple : voir Québec (1980).
14. Cette constatation doit être utilisée sous toute réserve, compte tenu de la petite taille de l'échantillon, soit 9 personnes sur 25.
15. La notion d'*isolat* réfère à un espace géographique isolé, une forme d'isolement (Brunet, Ferras et Théry, 1993).
16. Au cours de l'été 2005, on apprendra que le village d'Aylmer Sound ferme ses portes principalement en raison de la faible population, des équipements municipaux désuets (c.-à-d. réseau d'aqueduc, routes), de la fermeture de l'école cinq ans auparavant, ainsi que des coûts élevés d'opération des infrastructures locales. Les 18 personnes qui y demeuraient ont été réinstallées, pour la plupart, dans d'autres villages de la Basse-Côte-Nord.

BIBLIOGRAPHIE

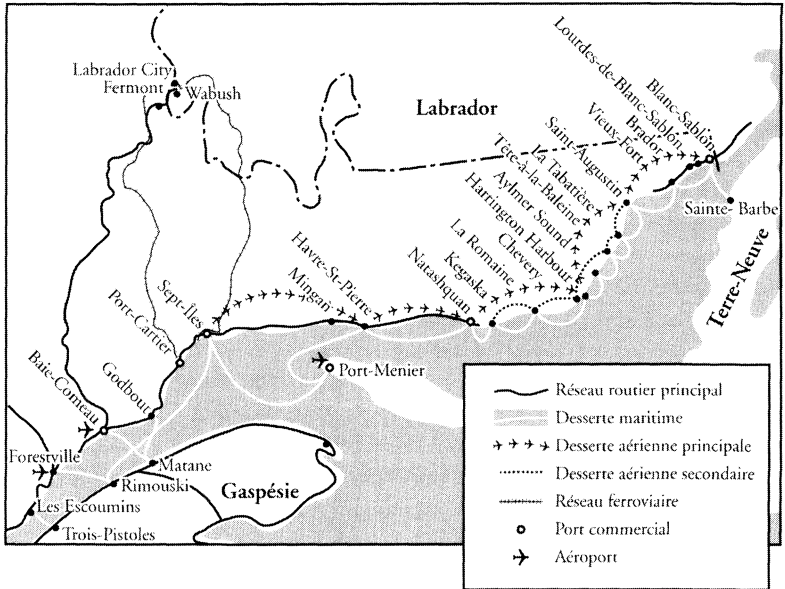
- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1994), « Subjective Ethnolinguistic Vitality and Language Behaviour: A Comparison of Two Measures », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 117-144.
- BERNARD, Roger (1988), *De Québécois à Ontarois : la communauté franco-ontarienne*, Hearst, Le Nordir.

- BERNARD, Roger (1991), *Un avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, Commission nationale sur l'assimilation, livre III.
- BERNARD, Roger (1997), « Les contradictions fondamentales de l'école minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 509-526.
- BERNARD, Roger (1998), *Le Canada Français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir.
- BOURHIS, Richard Y., Howard GILES et Doreen ROSENTHAL (1981), « Notes on the Construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for Ethnolinguistic Groups », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 2, n° 2, p. 145-155.
- BRETON, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires : essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 59-69.
- BRUNET, Roger, Robert FERRAS et Hervé THÉRY (1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, 3^e édition, Montpellier, GIP RECLUS; Paris, La Documentation française.
- CARDINAL, Linda (1994), « Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire : un bilan critique », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 71-86.
- CLAVAL, Paul (1993), *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Nathan.
- CÔTÉ, Serge (1996), « Identité et développement des milieux insulaires », dans Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx (dir.), *Le Québec des régions : vers quel développement?*, Chicoutimi, UQAC-GRIR; Rimouski, UQAR-GRIDEQ, p. 259-273.
- CÔTÉ, Serge (2000), « L'insularité : ses atouts pour le développement local », *Organisations et territoires*, vol. 9, n° 1 (hiver), p. 69-72.
- DENIS, Wilfrid B. (1993), « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 2, p. 253-284.
- DI MÉO, Guy, et Pascal BULÉON (dir.) (2005), *L'espace social : lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.
- DORAIS, Louis-Jacques (2004), « La construction de l'identité », dans Denise Deshais et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 1-11.
- DUGAS, Clermont (1981), *Un pays de distance et de dispersion*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- DUGAS, Clermont (1983), *Les régions périphériques : défis au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- EPENDA MUTEBA WA LUPANDJA, Augustin (2004), « Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié ». Thèse de doctorat en développement régional, Rimouski, Université du Québec à Rimouski; Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
- GÉRIN-LAJOIE, Diane (2003), *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole.

- GILBERT, Anne *et al.* (2005), « L'environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 51-62.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977), « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press, p. 307-348.
- GUIMOND, Laurie (2006), « Isolement et identité : l'espace vécu dans deux communautés francophones de la Basse-Côte-Nord ». Thèse de maîtrise en géographie, Ottawa, Université d'Ottawa.
- HARWOOD, Jake, Howard GILES et Richard Y. BOURHIS (1994), « The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 167-206.
- JEAN, Bruno (1997), *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- KAYSER, Bernard (1989), *Les sciences sociales face au monde rural*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- LANDRY, Rodrigue (1994), « Diagnostic sur la vitalité de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick », *Égalité : revue canadienne d'analyse politique*, n° 36 (automne), p. 11-39.
- LANDRY, Rodrigue *et al.* (2005), « Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 63-78.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1996), « Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne », dans Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 61-87.
- LANGLOIS, André, et Anne GILBERT (2006), « Typologie et vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada », *The Canadian Geographer = Le Géographe canadien*, vol. 50, n° 4 (hiver), p. 432-449.
- LEFEBVRE, Marie (2006), « L'identité bilingue et le capital linguistique communautaire : le cas du Grand Moncton », *Francophonies d'Amérique*, n° 22 (automne), p. 73-90.
- LEPAGE, André, Pierre PLEAU et Marc-Adélar TREMBLAY (1968), *Changements dans l'organisation économique et sociale à Tête-à-la-Baleine*, Sainte-Foy, Université Laval, Centre d'études nordiques, Laboratoire d'ethnographie.
- LIPIANSKY, Edmond Marc (1998), « L'identité personnelle », dans Jean-Claude Ruano-Borbalan (dir.), *L'identité : l'individu, le groupe et la société*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 21-29.
- LOUDER, Dean, Cécyle TRÉPANIÉ et Éric WADDELL (1994), « La francophonie nord-américaine : mise en place et processus de diffusion géohistorique », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 185-202.
- LOUDER, Dean, et Éric WADDELL (1983), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

- NUTLEY, Stephan D. (1980), « The Concept of "isolation". A Method of Evaluation and a West Highland Example », *Regional Studies*, vol. 14, n° 2 (avril), p. 111-123.
- O'KEEFE, Michael (1998), *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés. Nouvelles perspectives canadiennes*, Ottawa, Patrimoine canadien.
- PÉRON, Françoise (1988), « L'insularité », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 65, n° 3, p. 239-255.
- PÉRON, Françoise (1992), « L'île, espace culturel : formes d'attache aux lieux en Bretagne », *Géographie et cultures*, n° 2 (juin), p. 3-33.
- PÉRON, Françoise (2005), « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires », *Annales de géographie*, vol. 114, n° 644 (juillet-août), p. 422-436.
- PRUJINER, Alain (1982), « L'État et l'identité culturelle », dans Jean-Denis Gendron, Alain Prujiner et Richard Vigneault (dir.), *Identité culturelle : approches méthodologiques*, actes du colloque IDERIC-CIRB tenu à Sophia Antipolis (Université de Nice), du 25 au 30 mai 1981, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- QUÉBEC, CONSEIL EXÉCUTIF, DÉVELOPPEMENT CULTUREL (1980), *La Basse-Côte-Nord : vers l'avenir*, synthèse et rédaction par Guy Lemieux; édition par Marcel Gilbert, Québec, Éditeur officiel du Québec, Service des publications officielles.
- REMIGGI, Frank W. (1975), « Persistence of Ethnicity. A Study of Social and Spatial Boundaries on the Eastern Lower North Shore: 1820-1970 ». Mémoire de maîtrise en développement régional, St. John's, Memorial University of Newfoundland.
- STASZAK, Jean-François (1997), « L'insularité de Zanzibar, de l'empire des boutres aux nouvelles utopies », dans André-Louis Sanguin (dir.), *Vivre dans une île : une géopolitique des insularités*, Paris, L'Harmattan, p. 339-355.
- STONE, Kirk H. (1972), « The Concepts of Isolation », *Geoforum*, n° 11, p. 74-77.
- WACKERMANN, Gabriel (2002), *Géographie régionale*, Paris, Ellipses.

Annexe A Les réseaux de transport de la Côte-Nord



Source : Transports Québec. Carte adaptée par l'éditeur.